

COVID-19

BONNES PRATIQUES POUR LA GESTION DE L'ÉNERGIE DES IMMEUBLES INOCCUPÉS

L'actuelle lutte contre le virus COVID-19 et le confinement d'une majorité de la population favorise le télétravail ou provoque l'arrêt de certaines activités.

Les immeubles habituellement pleinement occupés sont aujourd'hui partiellement voire complètement inoccupés.

C'est l'occasion de faire le point sur les bonnes pratiques de gestion des équipements techniques en période d'inoccupation des bâtiments.

5 BONNES PRATIQUES

Notre équipe recommande 5 bonnes pratiques pour limiter la consommation énergétique sur les immeubles faiblement ou non occupés. Une stratégie de limitation des plages de fonctionnement des équipements voire de leur mise à l'arrêt peut facilement être mise en œuvre, notamment via la GTB de l'immeuble.



ARRÊT DE LA PRODUCTION DE REFROIDISSEMENT

En cas d'occupation partielle, il est opportun de modifier le fonctionnement des installations (augmentation de la température de départ de la production, limitation des plages horaires de fonctionnement).

En cas de site inoccupé, nous recommandons l'arrêt des productions froid confort.



DIMINUTION DE LA PRODUCTION DE CHAUFFAGE

En cas d'occupation partielle, nous recommandons de limiter les plages de fonctionnement des équipements aux strictes plages d'occupation.

En cas d'inoccupation complète et de conditions climatiques clémentes, l'arrêt complet des installations peut également être envisagé.



REDUCTION DES DEBITS DE VENTILATION

Les équipements de ventilation sont dimensionnés pour un immeuble en pleine occupation.

Nous recommandons une réduction des débits d'air neuf en cas d'occupation ponctuelle, voire une mise à l'arrêt des systèmes de ventilation en cas de fermeture du site (fonctionnement des VMC sanitaires pour maintenir une circulation d'air dans les locaux).



LIMITER LA RELANCE ANTICIPEE

Les relances anticipées des installations, notamment des centrales de traitement d'air sont à éviter, de manière à limiter le fonctionnement des équipements en dehors des plages d'occupation effectives.



ROUTINE DE FONCTIONNEMENT

Nous recommandons la mise en place d'une routine quotidienne de fonctionnement (30 minutes) des pompes de distribution, ainsi que d'ouverture et fermeture des vannes des émetteurs terminaux pour éviter le grippage des équipements.